



Séance du 25 avril 2014 COMPTE-RENDU

L'an deux mille quatorze, le vingt cinq avril du mois à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de VIELVERGE s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sur convocation de Monsieur Jean-Claude ROUX, Maire en exercice.

Etaient présents

Monsieur Jean-Claude ROUX, Maire
Mesdames Evelyne SOMMET, 1ère adjointe, Carole BURELLE, 3ème adjointe,
Monsieur Patrick BAUDRY, 2ème adjoint,
Mesdames Roseline PLUVIOSE, Christine PERNIN, Virginie BERNARD, Delphine ROUX,
Messieurs Rolland GAILLARD, Dominique THIBERT, Pascal BELLORGET, conseillers municipaux

Secrétaire de séance désignée : Evelyne SOMMET

Approbation du Compte rendu de la séance du 7 avril 2014

Monsieur Jean-Claude ROUX procède à lecture du compte-rendu du conseil municipal réuni le 7 avril 2014. Celui-ci n'appelle ni remarque, ni correction et est adopté à l'unanimité.

1/ Budget primitif 2014 - Commune

Ce premier budget est un budget de transition, néanmoins les membres du conseil municipal ont pu en prendre connaissance, émettre leur avis concernant les investissements à effectuer et les dépenses au cours de la réunion de la commission des finances qui s'est tenue le 23 avril. Une étude détaillée des articles du budget a été faite.

Des informations complémentaires sont données au cours de ce présent conseil municipal. La lecture du budget est faite et proposée à l'approbation du conseil municipal :

Dépenses et recettes de fonctionnement : **386 260.00 €**

Dépenses et recettes d'investissement : **377 176.00 €**

Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve le budget primitif à l'unanimité.

2/ Forêt communale : budget annexe, budget Primitif 2014

L'étude détaillée du budget a été faite en commission des finances. En conseil municipal, la lecture détaillée du budget est présentée.

Dépenses et recettes de fonctionnement : **213 176.00 €**

Dépenses et recettes d'investissement : **64 757.00 €**

Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve à l'unanimité le budget annexe de la forêt.

3/ Vote des taux d'imposition des taxes directes locales pour 2014

Monsieur Jean-Claude ROUX, respectant la promesse de campagne de maîtriser la fiscalité, propose de ne pas augmenter les taux d'imposition.

Ainsi les taux d'impositions sont-ils maintenus à :

- Taxe d'habitation : **13,35 %**
- Taxe foncière sur le bâti : **8,66 %**
- Taxe foncière sur le non-bâti : **30,76 %**
- CFE : **15,45 %**

Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve à l'unanimité le maintien des taxes au niveau de 2014.

4/ Attribution de subventions aux associations

Monsieur le Maire invite le conseil municipal à se prononcer sur l'octroi de subventions en faveur des associations.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide d'attribuer les subventions de la manière suivante :

Aux associations du village qui participent activement aux manifestations :

- Société de chasse « La Diane » de Vielverge : 100.00 €
- Club de l'Amitié Vielverge Soissons : 100.00 €
- Association S'Poire Vielverge : 100.00 €

Pour les associations demandeuses étrangères au village, les subventions seront attribuées sur demande écrite de leur Président, après décision du conseil municipal.

Trois demandes de subventions d'associations ont été reçues :

- Association Sportive et Artistique de la Poudrerie de VONGES : section Judo
7 enfants du village sont adhérents. Le Conseil municipal décide d'attribuer une subvention de 10 € par enfant soit 70 euros.
- Union Nationale des Combattants – section Pontailler : le conseil municipal décide d'accorder une subvention de 100 €.
- Entraide cantonale de Pontailler sur Saône : le conseil municipal décide d'attribuer une subvention de 100 €.

5/ Nomination des délégués à diverses collectivités

Le Conseil Municipal décide de nommer des délégués au sein des collectivités suivantes :

Correspondant défense : - Pascal BELLORGET

Représentant auprès du GIP e-bourgogne
- Titulaire : Evelyne SOMMET- Suppléant : Delphine ROUX
Délégués locaux du CNAS - Elu : - Carole BURELLE- Agent : - Cindy FRELIN

Ces nominations sont adoptées à l'unanimité.

6/ QUESTIONS DIVERSES

1/ Affaire BOILLAUD

Un différend oppose la commune de Vielverge et Monsieur BOILLAUD depuis 2013. Il concerne l'abattage des vernes situées en bordure du fossé du Murey et jouxtant la parcelle exploitée par Monsieur BOILLAUD ; celui-ci a exploité les grumes à son profit. Un protocole d'accord a été signé le 27/02/2014 entre Monsieur BOILLAUD et Monsieur CHARLET, alors maire. Au terme de ce protocole d'accord établi conformément à l'article 2052 du Code Civil, il est convenu que Monsieur BOILLAUD s'engage à verser la somme de 2 022,30 € à la commune, en 2 échéances (31/03/2014 et 31/12/2014). Quant à la commune, elle s'engage à abattre les vernes restantes, à remettre le chantier en état après enlèvement des grumes ainsi qu'à refaire la clôture.

Au vu de ces éléments le conseil municipal décide une rencontre avec Monsieur BOILLAUD.

2/ Logement au-dessus de l'école

Deux candidats se sont manifestés pour louer l'appartement situé 15 Grande Rue, au-dessus de l'école.

3/ Demande d'une habitante de la commune

Par courrier, Madame TONNEL demande à bénéficier du chemin situé à l'Est de sa propriété, rejoignant les chemins des 4 Chênes et celui du cimetière ainsi que de la parcelle de terrain située derrière le cimetière pour y faire pâturer occasionnellement ses chevaux.

Plusieurs conseillers municipaux font remarquer :

- que le chemin est fréquenté par les promeneurs,
- que le terrain derrière le cimetière est un lieu agréable qui doit rester disponible pour les habitants,

Après en avoir débattu, le conseil municipal décide à l'unanimité, de rejeter la demande de cette habitante.

4/ Mutualisation de l'APC (Agence Postale Communale)

Comme le conseil municipal précédent en a décidé lors de sa réunion du 11 janvier 2013, le déplacement de l'APC dans la bibliothèque est envisagé ; il bénéficiera d'une subvention de La

Poste. Quelques devis pour l'aménagement ont été établis par les entreprises contactées, mais aucun plan d'ensemble n'a été tracé.

Pour donner suite au dossier Monsieur le Maire et Madame la Première Adjointe ont rencontré Madame Maréchal et Monsieur GIRY, techniciens conseils de La Poste. Une réflexion globale sera menée pour utiliser au mieux les possibilités offertes.

5/ Demande du Conseil Général pour élagage

Par courrier, le Conseil Général demande à la commune de procéder à l'élagage des arbres bordant les routes de Cléry, parcelles A9, A10, B2 et de Lamarche-sur-Saône, parcelles F265, F266 et F298 (31 et 32). Ces travaux doivent être effectués dans un délai de 3 mois.

Le conseil municipal constate que l'élagage des arbres situés sur des parcelles bordant la route de Cléry a été effectué.

Il est décidé que Monsieur Patrick BAUDRY contacte l'entreprise GEAY pour les autres travaux : route de Lamarche.

6/ Commission Cadre de vie

La Commission Cadre de vie s'est réunie le mardi 15 avril. Mesdames Micheline LEGENDRE, Adeline BILLOT et Monsieur Jean DELOGE y ont participé en tant qu'invités.

Après une concertation sur les travaux à effectuer (restauration des calvaires, lavoir...), il a été décidé d'axer l'action sur le fleurissement de la commune, en particulier d'installer dans le village, des bacs à fleurs.

Ces bacs sont actuellement fabriqués par Messieurs Dominique THIBERT et Jean DELOGE grâce à un moule prêté par la commune de Perrigny-sur-L'Ognon.

Le conseil municipal remercie chaleureusement la commune de Perrigny-sur-L'Ognon.

7/ Salle des fêtes

Mesdames Carole BURELLE et Roseline PLUVIOSE, Monsieur Jean-Claude ROUX ont effectué mardi 22 avril l'inventaire de la Salle des Fêtes.

Une liste des besoins a été dressée. Elle a été présentée à la commission des finances. Suite sera donnée prochainement.

8/ Gravière

Mercredi 23 avril, une rencontre avec Monsieur Gwénaél GUERMEUR de la Société HOLCIM et Madame Evelyne SOMMET, Messieurs Jean-Claude ROUX, Rolland GAILLARD et Dominique THIBERT a eu lieu.

Elle a porté sur :

- les derniers travaux de remise en état de la gravière, en particulier la suppression de buttes de terres,
- l'aménagement des bassins,
- la prise de contact avec le Conservatoire des Espaces Naturels de Bourgogne afin de

mettre en place des animations pour mieux faire connaître l'intérêt écologique de la zone.

Une visite sur place a permis de définir précisément les travaux de finition à effectuer par la Société HOLCIM.

Un arrêté d'interdiction de la baignade et des feux sera rapidement édicté, de même qu'un arrêté réglementant la pêche.

9/ Remblaiement des chemins

- **Chemin d'accès aux affouages 2013 et 2014**

Monsieur Frédéric PACAUD, garde forestier a subordonné le débardage des bois d'affouages à la remise en état du chemin d'accès.

Madame Evelyne SOMMET, Messieurs Patrick BAUDRY et Jean DELOGE, disposant actuellement de remblais, les ont donnés de la commune. Ceux-ci ont été utilisés à cet effet.

Messieurs Jean-Claude ROUX, Dominique THIBERT et Patrick BAUDRY ont effectué le transport et le déchargement.

- **Chemin de la Fontaine d'Autume**

Par ailleurs, sur demande de Monsieur Boris OUDOT une partie du remblai a été utilisée pour l'amélioration du chemin de la Fontaine d'Autume.

10/ Demande de la secrétaire : changements d'horaires

La secrétaire de mairie demande une modification de ses horaires :

Elle souhaite travailler :

- Le mardi de 8h à 13h au lieu de 13h30 à 18h30,
- Le vendredi de 13h à 18h au lieu de 13h30 à 18h30.

Cette demande est acceptée par le conseil municipal.

11/ Ventes de bois et travaux forestiers

a) vente de bois

Monsieur BAUDRY informe de la vente de bois qui se déroulera le 27 mai prochain. Elle concerne les coupes de bois suivantes :

- parcelle 34 : 227 frênes pour 442 m3 estimés à 30 000 €,
- De peupliers et de trembles, 562 m3 estimés à 14 000 €,

b) Travaux forestiers

Monsieur BAUDRY présente les devis des travaux proposés par l'ONF dans les parcelles 20, 2, 23, 28, 31, 36, 39, 40 pour un total TTC de 28 887,64 €.

La commission de la forêt se rendra sur les lieux pour formuler un avis avant accord.

12/ Rénovation des bâtiments communaux : l'ancienne poste et le logement au-dessus de l'école

Au vu du montant des travaux de réhabilitation des bâtiments et des difficultés rencontrées sur le marché de la location, le conseil municipal, après en avoir débattu, constate que le dossier mérite d'être réexaminé.

13/ Elections européennes

Monsieur le Maire informe que les élections européennes auront lieu le 25 mai 2014 et propose une organisation du bureau de vote.

14/ Tondeuse

La tondeuse autoportée est en panne. La panne est importante et on attend le devis des réparations. La question est posée de savoir quelle suite doit lui être donnée en raison de l'ancienneté de ce matériel.

L'acquisition d'un matériel neuf, correspondant aux besoins de tonte de la commune est envisagé.

15/ Proposition de vente de parcelles de bois par Monsieur Jean-Louis MIGNEROT

Après avis de la commission de la forêt qui s'est rendue sur les lieux, le conseil municipal décide de ne pas donner suite à la proposition de Monsieur MIGNEROT Jean-Louis, qui nous a été transmise par Maître MERLE.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire lève la séance à 23h30.

Délibération n° 01 – Budget primitif
Déposée le 09 mai 2014 en préfecture de Côte d’Or

Délibération n° 02 – Budget primitif 2014 - Forêt
Déposée le 09 mai 2014 en préfecture de Côte d’Or

Délibération n° 03 – Taux d’imposition – Année 2014
Déposée le 09 mai 2014 en préfecture de Côte d’Or

Délibération n° 04 – Subventions 2014
Déposée le 09 mai 2014 en préfecture de Côte d’Or

Délibération n° 05 – Délégué correspondant de défense
Déposée le 09 mai 2014 en préfecture de Côte d’Or

Délibération n° 06 – Délégué locaux du CNAS
Déposée le 09 mai 2014 en préfecture de Côte d’Or

Délibération n° 07 – Représentant auprès du GIP e-bourgogne
Déposée le 09 mai 2014 en préfecture de Côte d’Or

Délibération n° 08 – Location logement communal
Déposée le 09 mai 2014 en préfecture de Côte d’Or

Jean-Claude ROUX

Évelyne SOMMET

Patrick BAUDRY

Carole BURELLE

Pascal BELLORGET

Virginie BERNARD

Roland GAILLARD

Christine PERNIN

Roseline PLUVIOSE

Delphine ROUX

Dominique THIBERT